

la nation sauront surmonter les difficultés qui surgiront et maintenir l'économie à un rythme de croissance capable d'absorber tout notre potentiel humain et matériel.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: Un peu de patience, monsieur l'Orateur, et nous atteindrons cet objectif sans raviver l'inflation. Partout, dans le monde, les investisseurs sont de toute évidence prêts à miser sur le Canada. Canadiens de partout, vous ne sauriez miser plus juste.

Des voix: Bravo!

● (9.00 p.m.)

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, en conformité du paragraphe (1) de l'article 60 du Règlement, je désire déposer sur le Bureau de la Chambre des copies, en anglais et en français, des avis de motion des voies et moyens dont il est question dans mon exposé budgétaire.

[*Note de l'éditeur: Le texte des avis de motion des voies et moyens figure à l'Appendice B.*]

Une voix: Il y a vraiment peu à déposer.

L'hon. M. Stanfield: C'est là la meilleure partie du discours.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, il est évident que le gouvernement, par l'entremise de son ministre des Finances (M. Benson) et de ses partisans, se raccroche, mais vainement, à tout ce qu'il peut, ce soir, pour reprendre la vedette.

Une voix: Auteur!

L'hon. M. Lambert: Avant de commenter les observations du ministre, monsieur l'Orateur, je tiens à dire que nous partageons ce soir les sentiments de joie et de reconnaissance de tous les Canadiens à la pensée que M. Cross a été retrouvé et est maintenant sain et sauf.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lambert: Sur ce, monsieur l'Orateur, je me permets de dire que nous avons été témoins d'une démonstration de prétention...

Une voix: Vous n'avez encore rien vu.

L'hon. M. Lambert: Je suis sûr que nous avons effectivement rien vu. Ce spectacle de prétention et les clichés offerts de la part du gouvernement indiquent son attitude. Naturellement, comme on l'a déjà été dit sur l'activité du gouvernement: «Regardez dans quel pétrin nous nous trouvons.»

Le ministre des Finances, monsieur l'Orateur, a déjà déclaré qu'il n'y avait lieu de ne présenter qu'un budget par année. Lorsque nous discutons le budget qu'il a présenté en mars dernier, on a alors souligné que la surtaxe de 3 p. 100 disparaîtrait. On lui a demandé si elle serait rétablie et il a répondu par la négative. Or, ces derniers jours, le ministre a dû se hâter et il nous a annoncé qu'il y aurait un budget. Pourquoi? Il n'y a que deux propositions budgétaires. L'une est pour la grande déception de la population canadienne et la tribulation de ceux dont le ministre ou le gouvernement prétendent se

soucier tellement, ceux qui touchent des revenus modestes. Ainsi, qu'arrive-t-il? La surtaxe est imposée pour une autre année.

Des voix: Honte!

L'hon. M. Stanfield: Des impôts plus élevés—augmentation des impôts.

L'hon. M. Lambert: Cela n'apporte aucun soulagement à ceux qui touchent des revenus modestes. Cela n'apporte pas non plus de soulagement aux pensionnés de la vieillesse...

Une voix: Un taux de chômage de 6 p. 100 et des impôts plus élevés.

L'hon. M. Lambert: ...s'ils paient des impôts. Cela n'apporte aucun soulagement à personne qui est sous le fameux seuil de la pauvreté. Chacun obtient le dégrèvement de \$200 avant que la surtaxe de 3 p. 100 ne soit imposée, qu'il soit riche ou pauvre, en sorte que dans ce budget, il n'y a aucune mesure pour atténuer cette calamité.

Nous apprenons à grand coup de clairon que le ministre du Travail (M. Mackasey) a annoncé une augmentation de 10 p. 100 des prestations d'assurance-chômage. Cependant, cela n'aide pas la personne qui ne peut pas être admissible ni la personne dont les prestations touchent à leur fin, et il y en a des milliers et des milliers. Autant leur donner de la galette puisque vous ne pouvez leur donner du pain. Ce qu'il faut c'est créer des emplois.

On nous parle de nouvelle répartition et de sécurité de revenu mais rien n'est prévu pour l'hiver. Cela n'entre en vigueur que le 1^{er} avril prochain. On nous parle également des allocations aux anciens combattants mais ça non plus ne résout pas le problème cet hiver. L'entrée en vigueur est fixée au printemps et je suppose que tout doit attendre jusque-là.

M. Crouse: C'est un budget de printemps.

Une voix: Comme vous.

L'hon. M. Lambert: Au moins j'arriverai au printemps et vous n'arriverez jamais. Monsieur l'Orateur, ce budget reflète la façon désordonnée dont le gouvernement dirige l'économie depuis deux ou trois ans. Tout d'abord, il s'est entêté à refuser d'admettre l'inflation.

L'hon. M. Pepin: Pardon?

L'hon. M. Lambert: Je ne veux pas perdre mon temps à énumérer toutes les tentatives que nous avons faites pour obtenir du gouvernement qu'il admette notre problème d'inflation. Puis, tout à coup, il s'est réveillé. Le Conseil économique du Canada, dans son cinquième exposé, a averti le gouvernement dont nous connaissons la réaction à cet avertissement nuancé. En effet, le Conseil économique lui a déclaré: «Attention, les mesures que vous avez prises auront des conséquences profondes et à long terme et pourraient inverser le mouvement». Cet avertissement a été donné à l'automne 1968 par le Conseil économique et le ministre des Finances se souvient comment il...

M. Woolliams: Il ne lit jamais ces exposés.